## SEMAINE DU JEUDI 02 Août 2001 ENQUETE SUR UNE VILLE SOUS INFLUENCES

Nice juges, mafias et francs-maçons

Pour sauver Nice, un homme lui a déclaré la guerre. Nice la belle. Nice l'arrangeante. Nice maillée par les «réseaux». Nice la bourgeoise, capitale de cette Côte d'Azur si riche, trop riche, où les mafias ont trouvé leur terre d'élection. Du travail pour un magistrat qui n'a pas froid aux yeux: Eric de Montgolfier. En moins de deux ans, le procureur général a jeté la panique parmi les «élites»: mise en examen du doyen des juges d'instruction, affaires passées au crible, et surtout offensive contre la franc-maçonnerie soupçonnée de couvrir des «solidarités» criminelles. Claude Askolovitch a mené l'enquête

Quand Eric de Montgolfier arrive à Nice, il y a un peu plus de deux ans, il est invité à une soirée de charité et gagne le gros lot d'une tombola. «Quelle coïncidence, moi qui n'ai jamais de chance à la loterie...», se dit-il, dans cette réception à l'hôtel Negresco où se presse le Tout-Nice, le maire Jacques Peyrat en tête... Le nouveau procureur de la ville gagne donc un voyage en Corse pour deux personnes. Mais Montgolfier se méfie de l'aubaine. Il refuse le lot, bien poliment. Quelque temps plus tard, il croise une dame enjouée: «Ah, monsieur le procureur, c'est moi qui vous ai vendu votre billet gagnant!» Lui, pince-sans-rire: «Alors promettez-moi que je ne gagnerai plus jamais!» Elle: «On s'arrangera!» Un autre jour, Montgolfier évoque l'affaire sur le mode ironique avec un notable local: «Vous savez, je déteste gagner à la tombola.» Et l'autre, d'un air entendu: «Vous avez raison, monsieur le procureur, c'était vraiment très maladroit.»

Comment fait-on pour détester ces gens-là, qui vous invitent avec tant de charme à entrer dans leur danse, leur petit menuet quasi mafieux — disons leur petit ballet complice? Eric de Montgolfier ne les déteste pas. Il prend bien soin de dire qu'il aime Nice et les Niçois, et qu'il n'est là que pour les aider à revenir à la normale, dans la République: ce pays où les cadeaux ne changent rien à l'amour, ni à la loi. Montgolfier et Nice, c'est la rencontre d'une ville où tout s'arrange avec un homme qui ne sait rien arranger. Un malentendu comme on ne pouvait en imaginer de plus absolu.

Au début, il les a fait bien rire, avec ses attitudes raides, son petit vélo noir, les PV qu'il expédiait luimême aux automobilistes qui brûlaient des feux rouges. Le procureur est pédagogue et cycliste, il ne supporte pas les chauffards urbains. Et ce côté pincé, nordiste... Montgolfier amusait. Aujourd'hui il exaspère. Florilège venu des exaspérés: «Il devait nettoyer Nice? Qu'a-t-il fait exactement? Il a fait tomber des politiques? Il a sorti un scandale? Non. Il veut abattre un de ses collègues magistrats. Il pense qu'un vendeur de salades est un parrain. Il provoque une chasse aux francs-maçons pour entretenir sa cote médiatique!» Le procureur exaspère parce qu'il a mis le feu.

Montgolfier est à une terrasse devant le palais de justice. Une vieille dame l'entreprend: «Continuez, monsieur, continuez...» Lui se pose des questions, celles qui vous viennent au cœur d'une bataille, quand on n'est pas sûr de la tactique à suivre. Il est en guerre. Il ne sait pas s'il va gagner. Il ne sait pas ce qu'il tient vraiment, ce qu'il ramènera dans ses filets... Montgolfier attend à la rentrée une inspection générale venue de Paris, des limiers du ministère de la Justice qui doivent ausculter le tribunal de Nice, ses blocages, ses réseaux, ses combines. Montgolfier veut faire sauter le doyen des juges d'instruction, Jean-Paul Renard, qui consultait hors de toute légalité des fichiers de l'identité judiciaire: pour informer la franc-maçonnerie dont il était membre, accuse-t-on... «Pour mon information personnelle, afin d'éviter les mauvaises fréquentations», rétorque Renard...

Soutenu par la majorité de la communauté juridique niçoise – magistrats et avocats –, Renard était peut-être la clé de voûte d'un système parajudiciaire bienveillant envers les puissants et les ayants droit... Montgolfier attend. Il surveille l'affaire de la GLNF: la Grande Loge nationale française, obédience majoritaire dans la franc-maçonnerie azuréenne, où était initié Renard, au sein de laquelle sont nés les réseaux que fustige le procureur. Des policiers, membres de la GLNF, pianotaient sur les ordinateurs de leur administration pour fouiller les fichiers de police... Montgolfier couvre l'affaire Giordanengo, du nom d'un maraîcher mis en examen pour trafic d'influence. Marcel Giordanengo, dit Marcel la Salade, est le responsable du syndicat des arrosants de la plaine du Var, une vallée baignée de soleil, à la sortie de la ville, où les agriculteurs cèdent petit à petit la place aux grandes surfaces et aux promoteurs. Par son rôle institutionnel, Marcel connaissait bien du monde dans les services de l'Etat... Il était en plus franc-maçon, initié en 1988 à

la GLNF... Chez cet homme démonstratif, sympathique en diable et si arrangeant, se retrouvaient pour quelques fêtes très conviviales des gens de tous les milieux. Policiers, fonctionnaires, notables et affranchis étaient les commensaux de cet homme qui rendait tant de services ou s'en affirmait capable. Giordanengo? Un faiseur généreux, disent les indulgents; un maître chanteur, suggèrent les sarcastiques; un juge de paix des réseaux niçois, interface des élites et du demi-monde, affirment les plus méfiants... «Continuez, Marcel est la clé des systèmes niçois», murmure-t-on parfois à Montgolfier. D'autres regrettent que Giordanengo ne soit pas utilisé, que le procureur ne lui ait pas proposé un marché: Marcel connaît tant de monde, il sait tant de choses... Il aurait été un homme précieux...

Mais Montgolfier n'a pas dealé. Il a reçu Marcel, l'a félicité ironiquement pour l'épaisseur de son carnet d'adresses, puis l'a déféré devant un juge d'instruction. «Je ne sais pas faire de stratégie», dit-il. Il devrait, parfois. Marcel avait été arrêté pour une petite escroquerie. Se faisant passer pour un magistrat, sa femme avait demandé de l'argent à un fonctionnaire de l'Equipement pour légaliser une maison construite sans permis! Broutille. Mais cette affaire est une porte d'entrée pour aller plus loin. Durant la garde à vue de Marcel, les policiers diligentés par Montgolfier ont perquisitionné la maison du suspect. Après quarante-huit heures, il fallait qu'une instruction fût ouverte pour qu'on puisse de nouveau perquisitionner, à fond, avant que le ménage ne soit fait... Le procureur a donc fait part de l'urgence au juge d'instruction. Lequel juge est aussitôt parti en vacances. La perquisition a attendu. Elle n'a guère été fructueuse.

Montgolfier marche parfois dans l'inconnu. Nice est opaque. Il n'a réussi qu'à ébrécher la carapace. Il se demande pourquoi un juge traîne les pieds. Pourquoi ce même juge, en charge du dossier Michel Mouillot depuis des années, n'a toujours pas réussi à expédier devant le tribunal l'ancien maire de Cannes, pratiquement pris la main dans le bocal à confiture? Montgolfier se pose des questions peu élégantes. Même son administration l'inquiète. Le juge Renard, mis en examen, n'a pas été suspendu par le Conseil supérieur de la Magistrature.... Admettons. Mais pourquoi le président de la chambre d'instruction d'Aix-en-Provence, supérieur hiérarchique de Renard, a-t-il tenu à l'accompagner devant le CSM, en juin dernier? Ce même président, dans le cadre de ses fonctions, s'apprête peut-être à faire annuler la procédure contre la GLNF – ce qui éteindrait du même coup les poursuites contre son protégé Renard!

Soupçons, soupçons. Les monstres sont nombreux. La maçonnerie d'abord, dans sa déviation affairiste. Mais aussi les habitudes, les lâchetés, les corporatismes. Nice est un tribunal où les magistrats s'enkystent. Le plus loin qu'on les déplace, c'est à Grasse, dans l'arrière-pays. Ils sont en relation consanguine avec les notables locaux... Les juges qui dérangent, tel le Grassois Jean-Pierre Murciano, sont mis à l'écart par le système. Etranger à Nice, Montgolfier est soutenu à Paris. Par Marylise Lebranchu, la garde des Sceaux, et par les députés de la commission d'enquête sur le blanchiment, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon. «Nous sommes sa couverture aérienne», proclame Montebourg, qui a auditionné officiellement Montgolfier et lui a déjà transmis l'audition d'un responsable des Impôts qui se plaignait lui aussi d'une influence maçonne dans ses services...

Montgolfier est un personnage éminemment symbolique et politique. Il est devenu célèbre en 1993 en mettant au pas Bernard Tapie, lors de l'affaire du match Valenciennes/Olympique de Marseille. A leur première rencontre, en 1993, Tapie avait entrepris d'expliquer au «proc» ce qu'est le football et ses mœurs pour que Montgolfier comprenne qu'un match acheté n'était que du folklore... Raté! A Nice également, de bons esprits lui expliquent le «contexte». Il faut comprendre Nice, monsieur le procureur, où l'air est doux, les filles si belles, les soirées si tendres, la méchanceté exempte... Le Niçois aime se mettre en avant, exagérer son rôle... Faut-il voir le mal partout? En dehors de l'épisode de la tombola, Montgolfier a souvent expérimenté cette inquiétante «gentillesse». A peine arrivé, on lui propose un studio gratuit pour le dépanner en attendant que sa famille le rejoigne. Une proposition sans malice, apparemment, venue du palais de justice. «Mais êtes-vous sûr de l'honnêteté du propriétaire généreux?», demande Montgolfier, «Ah, ca...», répond dubitativement l'intermédiaire. Montgolfier s'amuse, comprend, apprend, s'effare. Il mange dans un restaurant coté de Nice, où Charles Pasqua à sa grande époque commandait des petits farcis qu'on lui livrait au ministère de l'Intérieur... La maison est franc-maçonne, comme souvent les endroits de bonne bouche. Quand l'addition arrive, l'ami de Montgolfier tique. Il la trouve ridiculement basse. «On ne paie que les apéritifs, ici?» Un autre jour, lors d'un dîner, un escroc patenté offre un foulard

aux dames présentes, dont Mme de Montgolfier. Plus tard, le juge Renard qui interroge l'escroc insiste sur le don de ce foulard. On ne sait jamais...

Montgolfier se demande ce qui arrive aux gens ici, ce qui met en sommeil leur instinct, leurs défenses. Il parle avec une sympathie perplexe d'un avocat local, Michel Cardix, figure du barreau et dignitaire franc-maçon. Cardix défend le juge Renard. Il défend également Bernard Merolli, ancien grand maître provincial. C'est Cardix qui mène la bataille pour l'annulation de la procédure. Ce même Cardix était, il y a vingt ans, un militant et un élu socialiste, conseiller général, face aux droites rassemblées derrière Jacques Médecin, alors maire de Nice et parrain du département... «Cardix était un opposant au système, s'étonne Montgolfier. Que lui est-il arrivé?» Pointé comme «l'avocat des maçons», Cardix pourrait expliquer au juge qu'il fait simplement son métier de défenseur et que la maçonnerie n'a rien de délictueux... «J'y ai trouvé depuis dix ans, jure-t-il, une recherche philosophique et énormément de bonheur.» D'autres voient plutôt une fatalité dans le parcours de l'avocat. L'obligation d'entraide, les relations sociales. Le frère avocat défend le frère juge, pour éteindre l'incendie. Pour que rien ne sorte. Que tout s'apaise. Mais rien ne s'apaisera jamais vraiment.

Il y a plein de clichés sur le Sud. Certains sont vrais. Ici, on n'appelle pas les gens, on les fait appeler. On les met en réseau. Ici, on ne dit pas *«je vais acheter»*, mais *«je connais quelqu'un qui vend»*. Ici, on troque. A force de troquer, le mal arrive. Les histoires niçoises sont à l'intersection d'un film de Chabrol sur la dégénérescence de la bourgeoisie et d'un drame ensoleillé. Derrière Nice, il y a la Côte d'Azur, puis tout ce Midi si riche, trop riche. Les villas de millionnaires, d'une opulence au-delà de l'entendement, au-delà des normes. *«Des gens achètent des maisons de plus de 50 millions en payant en liquide»*, explique un avocat. Dans cette région, la N'drangheta, la Mafia calabraise, a poussé ses pions. Les mafias russes arrivent à leur tour...

Et puis il y a Nice. Furieusement belle, jamais remise du règne flamboyant de Jacques Médecin, qui flattait tant ses mauvais penchants, piochait dans la caisse, contrôlait un système de féodalités, mais qui savait aimer... Nice a choisi la France en 1860. Longtemps place forte républicaine, presque rouge, elle a glissé sous Médecin dans un particularisme malsain. Il y a vingt ans, elle aurait pu basculer à gauche, prise d'amour pour son écrivain, Max Gallo, auteur de la saga «la Baie des Anges», qui inscrivait sa ville dans la République. Mais Gallo s'est découragé, est parti à Paris en oubliant sa cité, «mûre pour le fascisme», expliquait-il quand Médecin triomphait. «Vous avez abandonné votre ville!», a lancé une fois Montgolfier à Gallo, ne plaisantant qu'à moitié. Nice est passée des frères Revelli, les héros de la saga de Gallo, à Médecin, puis à Peyrat, le maire actuel, transfuge du Front national.

Peyrat s'est installé en protestant de sa vertu. Il continue en fait à arranger les coups du vieux système, voire à s'y insérer à son tour. Le maire et son premier adjoint, l'homme d'affaires Gilbert Stellardo, lui aussi maçon, viennent d'être déclarés comptables de fait d'une association, Festif Organisation, qui avait monté en 1996 un festival de films devenu un gouffre financier!

Le conseil municipal de Nice, il y a quelques jours, a demandé à l'Etat l'effacement de la dette d'un ancien «bébé Médecin», Michel Falicon, trésorier d'une association, Nice Communication, au cœur des magouilles de l'ancien système. Falicon devait rembourser à la ville près de 30 millions de francs indûment dépensés entre 1985 et 1990, dont 10 au titre de la rémunération d'«agents» n'ayant jamais travaillé: des emplois fictifs. Parmi les bénéficiaires de ces largesses, deux épouses de députés locaux, pour plus de 500000 francs à elles deux! Le conseil municipal a voté, libérant Falicon de sa dette, libérant ainsi les épouses de l'obligation de rendre l'argent...

Nice l'arrangeante. Nice des réseaux. Vieux Niçois. Italiens. Pieds-noirs. Corses. Francs-maçons aussi, bien sûr. Dans cette région, la GLNF a connu son ascension la plus spectaculaire et ses déconvenues les plus cuisantes. Dans les années 80, la GLNF (1) a entrepris un recrutement massif au niveau national, parmi les décideurs, les élites économiques, souvent hostiles aux socialistes. Affaire d'initiation, de symbolisme, d'ésotérisme, de travail sur soi, la maçonnerie est devenue pour quelques impétrants un lien social, un outil d'influence ou de promotion. Sur la Côte d'Azur, la croissance est impressionnante. La Provence Alpes-Méditerranée compte actuellement quelque 2000 membres. Des juges, des avocats, des chefs d'entreprise, des politiques, jusqu'à l'actuel

président du tribunal de commerce, Henri Bouquet de Jolinière, appartiennent à la GLNF. Mais des conditions locales – la médiocrité d'une partie de la classe politique, la culture du clanisme – viennent pervertir l'obédience...

A Nice, le système Médecin s'est vite branché sur la GLNF. A Cannes, Michel Mouillot, frère maçon initié à Paris, systématise l'entrisme de ses collaborateurs dans l'obédience afin de verrouiller son pouvoir. Les mondanités et l'affairisme envahissent des loges. Les forfaitures sont l'étape suivante. Un policier membre de la GLNF fait embastiller quelques jours le principal opposant à Mouillot... Quand le système se détricote, quand tombent Mouillot et Médecin, la GLNF provinciale a acquis trop de mauvais réflexes. Les maçons honnêtes, la majorité, qui n'imagineraient pas utiliser le devoir de fraternité pour contourner la loi ou faire du profit, sont impuissants face aux dérives. La franc-maçonnerie s'est ainsi retrouvée au cœur des affaires. Une toile de fond, une clé des magouilles, le rayon X des opacités judiciaires. A force, on a oublié que tous les maçons ne passaient pas leur vie à se protéger contre le reste du monde!

Elles sont étranges, ces affaires judiciaires de Nice. Elles naissent de l'écroulement du système Médecin, au moment où les notables veulent sauver les meubles... Les dysfonctionnements sont improuvables: tous les actes du tribunal de Nice ont été validés par les instances d'appel. Mais ces affaires ont une étrangeté entêtante, elles sont autant de petites histoires où les mêmes s'en sortent toujours. Les notables. Les hommes des réseaux. Des maçons. Ce sont des petits avortements judiciaires, des fausses couches procédurales, dans lesquelles on trouve souvent le juge d'instruction Jean-Paul Renard. Au bout d'un moment, on frôle le tragique de répétition.

Affaire du golf de Nice. En 1989, une subvention de 750000 francs venue du conseil général doit encourager la pratique du sport en aidant une association, le Golf Club de Nice. Las! La subvention se trompe d'adresse et aboutit à une institution apparentée, mais celle-ci commerciale, la SARL le Golf de Nice – dont la gérante est Dominique Estrosi, épouse du député RPR Christian Estrosi. La confusion mériterait au moins qu'on s'y attarde. Mais le juge Renard signe un non-lieu, vite fait, bien fait, remplaçant dans l'urgence d'un mois d'août 1994 le juge préalablement désigné...

Affaire de l'Opam, l'office d'HLM de Nice. Le président de l'office, l'honorable sénateur Balarello, est mis en cause dans des enquêtes de police. Le juge Renard ne le met pas en examen mais l'entend en privé, en dehors de tout acte de procédure, presque entre amis, *«pour respecter sa réputation»*, dira-t-il un jour à Montgolfier, ébahi devant tant d'ingénuité. Renard renvoie en correctionnelle un petit groupe de harkis, n'ayant pas la chance, eux, d'être des gens honorables...

Affaire Merli. Pierre Merli, alors député et maire d'Antibes, est interpellé en 1993, placé en garde à vue, interrogé sur des abus de biens sociaux. Le juge Renard est aux commandes. Mais on a oublié – quelle bêtise improbable! – de prévenir le bureau de l'Assemblée nationale. L'immunité parlementaire n'a donc pas été respectée. Un avocat intervient, François Stifani, lui-même maçon de longue date, qui fut l'un des parrains de... Marcel la Salade lors de son entrée en maçonnerie! Stifani proteste contre le sort fait à Merli. Et Renard réclame lui-même l'annulation de la procédure. Merli est sauvé, grâce à cet oubli bienvenu... On aurait voulu instiller délibérément un virus dans le dossier pour protéger le notable que l'on n'aurait pas procédé autrement.

Tout cela ne prouve rien. Mais à force on jase. L'affaire Kamal ajoute encore au malaise. La partialité dont fait preuve la justice niçoise à l'encontre de Karim Kamal, père d'une fillette dont il affirme qu'elle subit des violences sexuelles, achève de pourrir l'atmosphère. La petite fille a évoqué des attouchements, des parties pédophiles auxquelles participeraient des magistrats niçois. On en restera à la rumeur. Le père est débouté. Ostracisé, il finit par obtenir d'un juge américain un statut de réfugié politique aux Etats-Unis, tant la France – Nice – a été injuste envers lui!

Arrangements, tricheries, complicités, liaisons incestueuses entre le palais et les élites locales, plus un parfum frelaté de perversions sexuelles... Quand Eric de Montgolfier est envoyé à Nice, en 1999, la sérénité a quitté la Baie des Anges depuis longtemps. La disparition du parrain Médecin a déstructuré le système. Les avocats, les juges sont déjà scindés en clans. A l'intérieur même de la franc-maçonnerie, la solidarité obligée semble lettre morte. Des frères escroquent d'autres frères. La haine s'installe.

Au début des années 90, pour mieux gérer la croissance des effectifs, la GLNF a décidé de séparer la Provence des Alpes-Maritimes. Bernard Merolli, un banquier bientôt à la retraite, figure du Parti radical du département, doit devenir le grand maître de la nouvelle province. Mais d'autres maçons, opposés à Merolli, organisent une rencontre secrète dans un restaurant de Saint-Laurent-du-Var avec un de leurs frères, Norbert Battini, alors responsable du Front national, aujourd'hui au cabinet de Peyrat. «Merolli est-il membre du FN?», demandent les conjurés au maçon lepéniste? – Non. – Alors, peux-tu établir une fausse carte du Front à son nom? Il ne pourra pas devenir grand maître si cela circule...» Battini refuse. Deux ans plus tard, alors que son maître Pevrat quitte Le Pen pour prendre la mairie et intégrer la droite classique, Battini confessera l'aventure à des amis de Merolli... Quand il arrive à Nice, Montgolfier n'a pas vent de cette histoire. Mais des avocats lui ont transmis une liste d'affaires étrangement avortées. Parmi les clés qu'on lui donne, la piste des francs-maçons s'impose comme une des explications de la ville. Montgolfier hésite. Puis il balance le morceau, à l'automne 1999, dénonce des «réseaux maconniques» dans une interview accordée au «Nouvel Observateur». Sa parole fait grand bruit. Elisabeth Guigou maintient l'homme par qui le scandale arrive. La franc-maconnerie, traumatisée, s'interroge sur elle-même. Ses dissensions internes s'aggravent. Des francs-maçons viennent rencontrer les avocats partisans de Montgolfier, les encouragent. «Faites le ménage chez nous puisque seuls nous n'y arrivons pas...»

Quelques mois après, Marcel la Salade est arrêté. Il a le pedigree d'une caricature de Nice. Montgolfier a enfin quelque chose, un espoir. Plus tard, une dénonciation anonyme permet de confondre un policier, Bartoli, qui interrogeait le fichier de police... Une perquisition qui conduit à la découverte d'un acte de candidature dans la maçonnerie mentionnant Renard comme informateur permet d'impliquer le juge. Un ancien responsable de la province, Roger Trinquet, qui a quitté la GLNF fâché avec Merolli, entre alors dans la danse. Il porte plainte contre son obédience, implique Renard, un autre policier. La terre tremble sous les pas des frères.

En décembre 2000, un haut responsable de la GLNF nationale, Jean-Charles Foellner, vient tancer les maçons de la province qui est mise sous tutelle. Merolli est écarté. On affiche dans l'obédience une volonté de transparence et de nettoyage. Il est temps. L'effet Montgolfier a fini par produire quelque chose, en ville et dans les loges. Une société civile niçoise s'anime enfin, qui monte la garde devant ses intérêts de contribuable. Dans la GLNF, des responsables veulent écœurer les «mauvais maçons», les faire quitter l'organisation. Mais d'autres sont sceptiques sur l'aggiornamento.

«Le procureur est manipulé par un clan sans même s'en apercevoir, explique un maçon en colère. Montgolfier s'est attaqué aux petits poissons. On l'a laissé manger ceux-là pour qu'il oublie le reste. Les maçons affairistes existent encore et ce sont précisément ceux qui parlent désormais de pureté. Ce sont les protégés de Paris. Ça a toujours été comme ça. En fait, on est en pleine campagne électorale interne. La GLNF désignera à partir de la rentrée son nouveau grand maître national. Le favori, Foellner, habite le Var, et veut donc du calme. Il pose au Monsieur Propre. Quant à l'actuel grand maître, Claude Charbonniaud, il n'a peur que d'une chose: être mis en examen à son tour si Montgolfier va au bout de sa logique. La GLNF est en effet très hiérarchisée et le chef est responsable de tout. Alors Charbonniaud se désolidarise de la loge provinciale, il coupe les ponts, il a peur...» Eric de Montgolfier ou le cauchemar de Nice.

(1) Voir le livre méticuleux de Ghislaine Ottenheimer et Renaud Lecadre, «les Frères invisibles», Albin Michel.

Claude Askolovitch Le Nouvel Observateur

http://hebdo.nouvelobs.com/hebdo/parution/p20010802/articles/a46544-.html